

Madame la Député,
Madame la Vice Présidente du Département,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux et Régionaux,
Monsieur le Président de Dieppe Maritime,
Monsieur le Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Dieppois
Terroir de Caux.

Mesdames et Messieurs les Maires et élus

Monsieur le Président de la délégation de Dieppe de la Chambre de
Commerce et d'industrie Seine Mer Normandie

Mesdames et Messieurs les Présidents, directeurs et représentants des
sociétés et organismes partenaires de la commune, des services de
secours et de police,

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises, artisans, commerçants,
Mesdames et Messieurs les présidents ou représentants des Associations
locales,

Mesdames les directrices, les enseignants et parents d'élèves de nos
écoles,

Madame la Secrétaire Générale et les membres du personnel communal,
Mesdames et Messieurs,

Merci d'avoir répondu à notre invitation pour cette soirée des vœux au
cours de laquelle nous honorerons Madame Josiane Butel, Monsieur Pierre
Planet et Monsieur Sébastien Roger, médaillés du travail et Mesdames
Lepaul et Lucas au titre de leur action au sein de leurs clubs respectifs.

Des récipiendaires que je salue tout particulièrement.

A vous tous et à l'ensemble des Martinais et Martinaises,

J'adresse, au nom du Conseil Municipal, mes vœux de bonne et heureuse
année, de santé, et de réussite dans vos projets personnels et
professionnels.

En prononçant ces voeux, je pense aussi à ceux qui sont dans la difficulté, sans emploi, confrontés à la maladie, dans la peine ou la solitude et je m'interroge, comme vous sans doute, sur ce que sera 2017 ?

Les récentes attaques de Berlin et Istanbul nous montrent que nous n'en avons pas fini avec les attentats et les guerres en Iraq, Syrie, Lybie et au Yemen avec leurs répercussions. Quoique particulièrement tragiques et traumatisants les évènements que nous subissons ces dernières années ne doivent pas nous faire oublier que le pire s'est produit dans la première moitié du XXème siècle et que nous vivons en paix en Europe depuis plus de 70 ans. Une paix qui, malheureusement, se fragilise. Ce sont donc aussi des voeux pour cette paix européenne si précieuse que je souhaite formuler devant vous ce soir.

Monsieur le Maire adjoint, Cher Alain merci pour les vœux que tu viens de m'adresser au nom de l'équipe municipale.

Anne-Marie se joint à moi pour te présenter, ainsi qu'à Martine et à ta famille, et à vous tous mes chers collègues et à vos proches, nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Comme tu l'as dit, à Martin-Eglise, 2016 a été une année éprouvante avec les disparitions de plusieurs figures locales dont Thérèse Vasselín et Daniel Le Laurent qui présidaient respectivement le Club des Blés d'Or et Martin-Eglise Animation.

Ils faisaient partie des bénévoles qui contribuent à animer notre commune, à la faire vivre. En ce moment de rencontre des acteurs de la vie communale, je veux m'associer à la pensée que tu as eu pour eux et leurs familles.

Le bilan présenté par Alain Maratrat à l'instant montre que 2016 a été riche en réalisations, en animations et pour l'avancée de nos projets.

Tout cela c'est le fruit d'un travail collectif, d'un engagement et du soutien de tous : élus, services et partenaires.

Je veux donc remercier ce soir tous ceux qui m'aident à administrer la commune et contribuent à son essor :

Mes adjoints, conseillers délégués et conseillers municipaux,

Ma secrétaire générale et le personnel communal,

Les directrices, enseignants et intervenants de nos deux écoles,

Les Associations et Martin-Eglise Animation,

Nos partenaires institutionnels qui apportent leurs compétences et leur assistance : L'agglomération de DIEPPE MARITIME et ses services,

Les Syndicats Intercommunaux et associations intercommunales SDE, SMOMRE, SYDEMPAD, Syndicat du Bassin Versant de l'Arques, de la Varenne, le CIAP, le CICOGE, ENTRAIDES et SERVICES.

L'ETAT, le DEPARTEMENT, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie qui nous ont apporté leurs aides financières en 2016

Nos partenaires et prestataires : SEMAD, SODINEUF, HABITAT 76, STRADIBUS, VEOLIA, CEGELEC.

2017 verra

- la mise en application du PLU révisé.
- s'achever l'effacement des réseaux Grande Rue des Salines à Etran
- la mise en oeuvre d'un plan de gestion et de communication concernant la prairie humide aménagée route d'Arques.
- la réalisation d'une mare route du Monastère à Thibermont pour diminuer les risques d'inondations liés aux ruissellements.

- le dépôt du permis d'aménager de la future résidence des Bois de Palcheul par la Société des Côteaux de Palcheul avec laquelle nous venons de signer un compromis de vente en vue d'aménager et commercialiser 18 parcelles en accession.
- des aménagements de sécurité de type passage alternés en remplacement des coussins berlinois Cavée de Thibermont et Chemin des Meuniers.
- la mise en sens unique des rues Nicolas de la Chaussée et Abbé Malais pour créer un sens de circulation dans le centre bourg. L'objectif est d'améliorer la sécurité des usagers en élargissant et assurant la continuité des trottoirs et en offrant de nouvelles possibilités de stationnement. Ce projet qui a reçu aux accueil favorable des riverains lors d'une réunion préalable de concertation début décembre est à l'étude et sera testé dès cette année.

Mais en 2017, c'est le dossier de construction du nouveau groupe scolaire qui nous mobilisera principalement.

En 2016 deux étapes essentielles ont été franchies :

La DDTM a validé la faisabilité du projet sur le site actuel de l'école primaire sous réserve de réaliser les aménagements prescrits par l'étude de modélisation du risque d'inondation dans le Val de Grèges

et nous avons confié à la SEMAD un mandat pour nous assister dans cette opération particulièrement importante et complexe puisque nous réunirons maternelle et primaire au sein d'un groupe scolaire de 8 classes, contre 6 actuellement, construit à l'emplacement de l'actuelle école primaire. Cette dimension permettra d'offrir aux élèves et aux enseignants une classe par niveau en maternelle et en primaire et d'accueillir une cinquantaine

d'enfants en plus dans des conditions optimales d'enseignement, de fonctionnement et d'organisation.

Le 12 janvier le Conseil Municipal se réunira pour lancer le concours de maîtrise d'oeuvre qui permettra de sélectionner l'architecte.

Si le calendrier se déroule normalement et si nous obtenons les accords de financement et de subventionnement nécessaires, le nouveau groupe scolaire pourrait être mis en service à la rentrée 2019.

Faire vivre notre village c'est aussi l'animer et consolider nos commerces et services de proximité.

Comme nous l'a dit à l'instant Alain Maratrat qui préside la commission des fêtes, nous retrouverons en 2017 l'ensemble des animations et manifestations organisées en 2016. Je le remercie ainsi que ses collègues de la commission et les bénévoles de Martin-Eglise Animation et des associations pour leur implication en soulignant qu'il faudrait du renfort et que d'autres bonnes volontés seraient les bienvenues.

Un projet d'association commerciale est envisagé par les commerçants du centre bourg. Nous soutiendrons ce projet étant à l'écoute de toutes les idées qui favoriseront le commerce de proximité indispensable à l'animation et à l'équilibre économique et social de notre cité, en participant au renforcement du lien social et en répondant aux difficultés liées au vieillissement de la population et au développement durable.

La commune a investi pour favoriser l'accueil de nouveaux commerces et services en centre bourg et éviter sa dévitalisation.

Nous avons 6 commerces et services en centre bourg avant 2010, nous en avons 10 aujourd'hui. De nombreux chalands les fréquentent et s'en félicitent à travers la qualité, la fraîcheur des produits et le service apporté.

Je les remercie et forme le vœu qu'ils soient plus nombreux encore en 2017.

Pour information, il reste un local disponible sur la Place que nous pouvons mettre à disposition à bail ou pour une boutique éphémère.

Je veux aussi saluer, comme chaque année, l'action pour les solidarités de mes collègues et des services de la mairie en charge du CCAS.

De même, je remercie mes collègues et les services en charge des commissions voiries et travaux, information municipale, et développement durable.

Le bon état de nos voiries et réseaux, la communication et ses nouveaux supports, les économies d'énergie, la gestion des déchets sont des domaines fondamentaux qui demandent beaucoup d'engagement.

Je terminerai par des vœux en lien avec les responsabilités qui m'ont été confiées par les collectivités où je siège.

A l'Agglo comme au Pôle Territorial du Pays Dieppois Terroir de Caux, je suis en charge de l'Aménagement du territoire qui est aussi un domaine d'action majeur de la SEMAD que j'ai l'honneur de présider.

Un territoire où l'on a tendance à être enclin au pessimisme voire au déclinisme alors qu'il est doté de formidables atouts avec notamment un tissu économique que pourraient nous envier bien des territoires comparables. Ainsi notre bassin de vie a un taux de chômage inférieur aux moyennes régionale et nationale comparable et quel autre territoire similaire peut aujourd'hui se prévaloir en France :

- . d'un développement dans la construction automobile comme celui d'Alpine qui va offrir à la région dieppoise une vitrine mondiale en 2017,
- . des investissements de Nestlé, Toshiba et du CNPE de Penly,
- . de posséder autant de pépites dans son tissu de PME.

Dans notre territoire, l'aménagement comme l'économie font consensus. Malgré leurs différences, voire leurs divergences, leur fragmentation et la rareté de leurs ressources, nos collectivités l'ont prouvé en adoptant unanimement le SCOT du pays Dieppois Terroir de Caux en tant que « territoire d'ambition ».

L'Agglomération et la Ville l'ont montré en re-capitalisant la SEMAD pour pérenniser ce précieux outil d'aménagement, le doter de moyens pour étendre son périmètre d'action et ses domaines d'intervention.

Sur le territoire de Martin-Eglise, l'Etablissement Public Foncier de Normandie vient d'acquérir 14 ha et s'apprête à le faire pour 6 autres pour le développement futur d'Eurochannel offrant ainsi à Dieppe Maritime et au Pays Dieppois la potentialité d'accueillir une nouvelle grande unité industrielle.

J'ai toujours insisté sur la nécessité d'avoir « toujours un bâtiment d'avance » pour l'accueil des entreprises. Une politique qui a encore montré son utilité en décembre puisque l'Agglomération a pu proposer un local sur Eurochannel à l'entreprise FL Productic - Nordec le lendemain du terrible incendie dont elle a été victime pour lui permettre de redémarrer très vite.

« Avoir toujours un grand terrain d'avance, immédiatement disponible » ce qui n'est pas le cas actuellement, c'est aussi stratégiquement indispensable pour pouvoir répondre à un projet d'implantation pouvant émaner demain d'une entreprise extérieure mais aussi et surtout de nos fleurons industriels locaux.

En 2017, je formule donc le vœu que, dans le respect de nos différences et malgré les contraintes financières, nous puissions continuer à faire avancer

ensemble, les dossiers d'aménagement de notre territoire pour créer les conditions de son avenir.

MES MEILLEURS VOEUX A TOUTES ET A TOUS.

Après la remise des médailles, buffet / pain cuit au feu de bois par Gérard Prieur boulanger Place Mayenne aidé par mon 1er adjoint Alain Maratrat / charcuterie de Michel Lemonnier notre boucher et boissons de la supérette Panier Sympa. Je les remercie tout comme Christel Petit et le personnel de mairie pour l'organisation de cette manifestation et mes collègues qui vont assurer le service